

Le 6 juin 2017

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour vous informer de certains changements apportés au programme d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario.

Comme il avait été annoncé dans le [budget de 2016](#), le gouvernement de l'Ontario procède à l'une des plus importantes réformes de l'aide financière offerte aux étudiantes et étudiants en Amérique du Nord. Grâce aux changements prévus, l'éducation postsecondaire sera plus accessible et plus abordable pour des centaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants. Il est désormais plus facile de faire une demande au nouveau Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), qui a été remodelé pour permettre à davantage d'étudiants de suivre des études postsecondaires, et pour offrir une aide financière à ceux qui en ont le plus besoin.

À partir de l'année scolaire 2017-2018, le RAFEO sera offert aux étudiantes et étudiants admissibles inscrits à temps plein à l'université ou au collège, y compris les personnes à charge, les adultes célibataires, les personnes mariées et celles ayant des enfants.

Grâce au nouveau RAFEO, les étudiantes et étudiants de l'Ontario pourraient recevoir une aide financière plus importante que jamais, et des centaines de milliers d'étudiants à faible et moyen revenus pourraient être admissibles à la gratuité des frais de scolarité. Les étudiants ayant des enfants pourront recevoir une aide du RAFEO supplémentaire pour couvrir les frais de garde d'enfants, et un grand nombre d'étudiants issus de familles dont le revenu est plus élevé bénéficieront également de prêts, de bourses et de subventions plus substantiels.

Les étudiantes et étudiants qui prévoient d'étudier à temps partiel peuvent aussi demander une aide financière en remplissant une demande au RAFEO pour étudiants à temps partiel.

Important : il faut être inscrit dans une école et un programme approuvés aux fins du RAFEO pour recevoir de l'aide financière. Les étudiants et les fournisseurs de services peuvent vérifier si une école est approuvée en consultant la page suivante :

https://osap.gov.on.ca/SchoolSearchWeb/search/school_search.xhtml?commonTask=Y.

Les programmes approuvés doivent être de niveau postsecondaire, durer au moins 12 semaines et mener à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. En cas de doute, une cliente ou un client peut communiquer avec le bureau d'aide financière de son école pour savoir si un programme est approuvé aux fins du RAFEO.

Promouvoir le RAFEO auprès de la clientèle d'Emploi Ontario

J'aimerais vous demander de nous aider à faire connaître les changements apportés au RAFEO :

- visitez le site ontario.ca/rafeo et dirigez vos clients vers ce site pour en apprendre plus sur les options d'aide financière aux études postsecondaires offertes dans les programmes approuvés aux fins du RAFEO et pour savoir comment présenter une demande;
- distribuez des documents d'information sur le RAFEO. Allez sur ontario.ca/partenairesRAFE0 pour télécharger des versions en haute définition des affiches, des cartes postales, des brochures et des images à partager, ainsi que pour consulter la foire aux questions et d'autres informations. De plus, vous pouvez commander gratuitement des versions imprimées de haute qualité de certains de ces documents sur le [site ServiceOntario Publications](http://site.ServiceOntario.Publications). Pour trouver des documents sur le RAFEO, utilisez le mot-clé « RAFEO » en français ou « OSAP » en anglais.

Pour toute question sur les changements apportés au RAFEO, visitez ontario.ca/rafeo ou envoyez un courriel à OSAP.Transformation@ontario.ca.

Grâce aux changements apportés au RAFEO, un plus grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens pourront obtenir de l'aide financière pour poursuivre leurs études et acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir. Nous espérons que vous transmettez ces renseignements à vos clients.

Au nom du ministère, je vous remercie de favoriser l'accès des Ontariennes et des Ontariens aux possibilités d'emploi et de leur offrir de l'aide afin qu'ils puissent suivre des formations et des études et qu'ils puissent obtenir et conserver de bons emplois. Grâce à votre soutien, nous pourrions former une main-d'œuvre hautement qualifiée prête à occuper les emplois de demain.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Original signé par :

Shelley Unterlander
Sous-ministre adjointe (par intérim)

Pièce jointe

- c. c. Sheldon Levy, sous-ministre, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP)
David Carter-Whitney, sous-ministre adjoint, Division de l'éducation postsecondaire, MESFP
Ian Ross, directeur, Direction des communications, MESFP